

Jules Frair, l'homme qui tient le maire du Gosier en échec

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

28 mai 2025



Le conseil municipal du Gosier était convoqué ce 28 mai à 7 h 30, un horaire inhabituellement matinal. Le premier point à l'ordre du jour, la délégation générale de signature au maire, a (une nouvelle fois) été rejeté par 18 voix contre 17. Une défaite symbolique pour Michel Hotin, qui voit ainsi sa marge de manœuvre réduite : sans cette délégation, il ne peut pas prendre de décisions importantes sans convoquer un conseil municipal.

Ce vote est le même que celui exprimé lors de la séance du 6 mai dernier, que le maire avait refusé d'entériner, allant jusqu'à proclamer un résultat inverse, dont l'exécution a depuis été suspendue par le tribunal administratif. Un second conseil municipal était prévu à 10 h 45. L'absence des opposants, au nombre de 18, a fait tomber le quorum. La séance n'a pu se tenir. L'histoire qui se dessine est celle d'un maire à la

merci d'un élu, Jules Frair, qui lui a permis de remporter l'écharpe, mais entend exprimer un vote indépendant, au gré de ses réflexions et convictions personnelles.